

un vide immense dans vos ames. Que leur reste-t-il en effet? L'enthousiasme de la valeur, me dit-il, l'amour de la patrie porté jusqu'au fanatisme, le sentiment de notre liberté, l'orgueil délicieux que nous inspirent nos vertus, et l'estime d'un peuple de citoyens souverainement estimables; pensez-vous qu'avec des mouvemens si rapides, notre ame puisse manquer de ressorts, et s'appesantir?

Je ne sais, repliquai-je, si tout un peuple est capable de sentimens si sublimes, et s'il est fait pour se soutenir dans cette grande élévation. Il me répondit: Quand on veut former le caractère d'une nation, il faut commencer par les principaux citoyens. Quand une fois ils sont ébranlés, et portés aux grandes choses, ils entraînent avec eux cette multitude grossière, qui se mene plutôt par les exemples que par les principes. Un soldat qui fait une lâcheté, à la suite d'un général timide, feroit des prodiges, s'il suivoit un héros.

Mais, repri-je encore, en bannissant le luxe et les arts, ne vous êtes-vous pas privés des douceurs qu'ils procurent? On aura toujours de la peine à se persuader que le meilleur moyen de parvenir au bonheur, soit de proscrire les plaisirs. Enfin pour juger de la bonté de vos lois, il faudroit savoir si, avec toutes vos vertus, vous êtes aussi heureux que les autres Grecs. Nous croyons l'être beaucoup plus, me répondit-il, et cette persuasion nous suffit pour l'être en effet.

Damonax, en finissant, me pria de ne pas oublier que, suivant nos conventions, notre entretien n'avoit roulé que sur l'esprit des lois de Lycurgue, et sur les mœurs des anciens Spartiates.

CHAPITRE XLIV.

Vie de Lycurgue.

J'AI dit dans l'Introduction de cet ouvrage*, que les descendans d'Hercule, bannis autrefois du Péloponèse, y rentrèrent 80 ans après la prise de Troie. Téménus, Cresphonte et Aristomède, tous trois fils d'Aristomaque, amenèrent une armée de Doriens, qui les rendit maîtres de cette partie de la Grèce. L'Argolide échut en partage à Téménus, et la Messénie à Cresphonte¹. Le troisième des frères étant mort dans ces circonstances, Eurysthène et Proclès ses fils, possédèrent la Laconie. De ces deux princes, viennent les deux maisons qui depuis environ neuf siècles règnent conjointement à Lacédémone.

Cet empire naissant fut souvent ébranlé par des factions intestines, ou par des entreprises éclatantes. Il étoit menacé d'une ruine prochaine, lorsque l'un des rois, nommé Polydecte,

* Tom. I, p. 45.

¹ Plat. de leg. l. 3, t. 2, p. 683.

mourut sans enfans. Lycurgue son frère lui succéda. On ignoroit dans ce moment la grossesse de la reine. Dès qu'il en fut instruit, il déclara que si elle donnoit un héritier au trône, il seroit le premier à le reconnoître; et pour garant de sa parole, il n'administra le royaume qu'en qualité de tuteur du jeune prince.

Cependant la reine lui fit dire que s'il consentoit à l'épouser, elle n'hésiteroit pas à faire périr son enfant. Pour détourner l'exécution de cet horrible projet, il la flatta par de vaines espérances¹. Elle accoucha d'un fils; il le prit entre ses bras, et le montrant aux magistrats de Sparte: Voilà, leur dit-il, le roi qui vous est né.

La joie qu'il témoigna d'un événement qui le privoit de la couronne, jointe à la sagesse de son administration, lui attira le respect et l'amour de la plupart des citoyens; mais ses vertus alarmoient les principaux de l'état: ils étoient secondés par la reine, qui, cherchant à venger son injure, soulevoit contre lui ses parens et ses amis. On disoit qu'il étoit dangereux de confier les jours du jeune prince, à la vigilance d'un homme qui n'avoit d'autre intérêt que d'en abrégier le cours. Ces bruits, foibles dans leur naissance, éclatèrent enfin avec tant de force, qu'il fut obligé, pour les détruire, de s'éloigner de sa patrie.

En Crète, les lois du sage Minos fixèrent

¹ Plut. in Lyc. t. I, p. 40.

long-temps son attention. Il admira l'harmonie qu'elles entretenoient dans l'état et chez les particuliers. Parmi les personnes éclairées qui l'aiderent de leurs lumières, il s'unit étroitement avec un poète nommé Thalès, qu'il jugea digne de seconder les grands desseins qu'il rouloit dans sa tête¹. Thalès, docile à ses conseils, alla s'établir à Lacédémone, et fit entendre des chants qui invitoient et préparoient les esprits à l'obéissance et à la concorde.

Pour mieux juger des effets que produit la différence des gouvernemens et des mœurs, Lycurgue visita les côtes de l'Asie. Il n'y vit que des lois et des ames sans vigueur. Les Crétois, avec un régime simple et sévère, étoient heureux: les Ioniens, qui prétendoient l'être, gémissaient en esclaves sous le joug des plaisirs et de la licence. Une découverte précieuse le dédommagea du spectacle dégoûtant qui s'offroit à ses yeux. Les poésies d'Homère tombèrent entre ses mains: il y vit, avec surprise, les plus belles maximes de la morale et de la politique, embellies par les charmes de la fiction, et il résolut d'en enrichir la Grèce².

Tandis qu'il continuoit à parcourir les régions éloignées, étudiant par-tout le génie et l'ouvrage des législateurs, recueillant les semences du bonheur qu'ils avoient répandues en différentes contrées, Lacédémone, fatiguée de

¹ Strab. l. 10, p. 482.

² Plut. in Lyc. tom. I, p. 41.

ses divisions, envoya plus d'une fois à sa suite, des députés qui le pressoient de venir au secours de l'état. Lui seul pouvoit en diriger les rênes, tour-à-tour flottantes dans les mains des rois, et dans celles de la multitude¹. Il résista long-temps, et céda enfin aux vœux empoussés de tous les Lacédémoniens.

De retour à Sparte, il s'aperçut bientôt qu'il ne s'agissoit pas de réparer l'édifice des lois, mais de le détruire, et d'en élever un autre sur de nouvelles proportions : il prévint tous les obstacles, et n'en fut pas effrayé. Il avoit pour lui le respect qu'on accorderoit à sa naissance et à ses vertus ; il avoit son génie, ses lumières, ce courage imposant qui force les volontés, et cet esprit de conciliation qui les attire² ; il avoit enfin l'aveu du ciel, qu'à l'exemple des autres législateurs, il eut toujours l'attention de se ménager. L'oracle de Delphes lui répondit : « Les dieux agréent ton hommage, et sous leurs auspices, tu formeras la plus excellente des constitutions politiques. » Lycurgue ne cessa depuis d'entretenir des intelligences avec la Pythie, qui imprima successivement à ses lois le sceau de l'autorité divine³.

Avant que de commencer ses opérations, il les soumit à l'examen de ses amis et des citoyens les plus distingués. Il en choisit trente qui devoient l'accompagner tout armés aux assem-

¹ Plut. in Lyc. p. 42.

² Id. ibid.

³ Polyæn. strateg. l. I, cap. 16.

blées générales. Ce cortège ne suffisoit pas toujours pour empêcher le tumulte ; dans une émeute excitée à l'occasion d'une loi nouvelle, les riches se soulevèrent avec tant de fureur, qu'il résolut de se réfugier dans un temple voisin ; mais atteint dans sa retraite d'un coup violent qui, dit-on, le priva d'un œil, il se contenta de montrer à ceux qui le poursuivoient son visage couvert de sang. A cette vue, la plupart saisis de honte, l'accompagnèrent chez lui, avec toutes les marques du respect et de la douleur, détestant le crime, et remettant le coupable entre ses mains, pour en disposer à son gré. C'étoit un jeune homme impétueux et bouillant. Lycurgue, sans l'accabler de reproches, sans proférer la moindre plainte, le retint dans sa maison, et ayant fait retirer ses amis et ses domestiques, il lui ordonna de le servir et de panser sa blessure. Le jeune homme obéit en silence ; et témoin à chaque instant de la bonté, de la patience et des grandes qualités de Lycurgue, il changea sa haine en amour, et d'après un si beau modèle, reprima la violence de son caractère¹.

La nouvelle constitution fut enfin approuvée par tous les ordres de l'état ; les parties en étoient si bien combinées, qu'aux premiers essais on jugea qu'elle n'avoit pas besoin de nouveaux ressorts². Cependant malgré son excel-

¹ Plut. in Lyc. tom. I, p. 45.

² Id. ibid. p. 57.

lence, il n'étoit pas encore rassuré sur sa durée. „Il me reste, dit-il au peuple assemblé, à vous exposer l'article le plus important de notre législation; mais je veux auparavant consulter l'oracle de Delphes. Promettez que jusqu'à mon retour vous ne toucherez point aux lois établies." Ils le promirent. „Faites-en le serment." Les rois, les sénateurs, tous les citoyens prirent les dieux à témoins de leurs paroles¹. Cet engagement solennel devoit être irrévocable; car son dessein étoit de ne plus revoir sa patrie.

Il se rendit aussitôt à Delphes, et demanda si les nouvelles lois suffisoient pour assurer le bonheur des Spartiates. La Pythie ayant répondu que Sparte seroit la plus florissante des villes, tant qu'elle se feroit un devoir de les observer, Lycurgue envoya cet oracle à Lacédémone, et se condamna lui-même à l'exil². Il mourut loin de la nation dont il avoit fait le bonheur.

On a dit qu'elle n'avoit pas rendu assez d'honneurs à sa mémoire³, sans doute parce qu'elle ne pouvoit lui en rendre trop. Elle lui consacra un temple, où tous les ans il reçoit l'hommage d'un sacrifice⁴. Ses parens et ses amis formèrent une société qui s'est perpétuée

¹ Plut. in Lyc. tom. I, pag. 57. Nicol. Damasc. in excerpt. Valest. p. 446.

² Plut. ibid.

³ Aristot. apud. Plut.

ibid. p. 59.

⁴ Herodot. lib. I, c. 66.

Pausan. l. 3, c. 16, p. 248.

⁵ Plut. in Lyc. tom. I,

p. 59.

jusqu'à nous, et qui se réunit de temps en temps pour rappeler le souvenir de ses vertus. Un jour que l'assemblée se tenoit dans le temple, Euclidas adressa le discours suivant au génie tutélaire de ce lieu:

„Nous vous célébrons, sans savoir quel nom vous donner: la Pythie doutoit si vous n'étiez pas un dieu plutôt qu'un mortel¹; dans cette incertitude, elle vous nomma l'ami des dieux, parce que vous étiez l'ami des hommes.

Votre grande ame seroit indignée, si nous osions vous faire un mérite de n'avoir pas acheté la royauté par un crime; elle seroit peu flattée, si nous ajoutions que vous avez exposé votre vie, et immolé votre repos pour faire le bien: on ne doit louer que les sacrifices qui coûtent des efforts.

La plupart des législateurs s'étoient égarés en suivant les routes frayées; vous comprîtes que pour faire le bonheur d'une nation, il falloit la mener par des voies extraordinaires². Nous vous louons d'avoir, dans un temps d'ignorance, mieux connu le cœur humain, que les philosophes ne le connoissent dans ce siècle éclairé.

„Nous vous remercions d'avoir mis un frein à l'autorité des rois, à l'insolence du peuple, aux prétentions des riches, à nos passions et à nos vertus.

„Nous vous remercions d'avoir placé au dessus

¹ Herodot. lib. I, c. 65. Plut. ibid. p. 42.

² Xenoph. de rep. La¹ ced. p. 676.

de nos têtes un souverain qui voit tout, qui peut tout, et que rien ne peut corrompre; vous mîtes la loi sur le trône, et nos magistrats à ses genoux, tandis qu'ailleurs, on met un homme sur le trône, et la loi sous ses pieds. La loi est comme un palmier qui nourrit également de son fruit tous ceux qui se reposent sous son ombre; le despote, comme un arbre planté sur une montagne, et auprès duquel on ne voit que des vautours et des serpens.

Nous vous remercions de ne nous avoir laissé qu'un petit nombre d'idées justes et saines, et d'avoir empêché que nous eussions plus de desirs que de besoins.

Nous vous remercions d'avoir assez bien présumé de nous, pour penser que nous n'aurions d'autre courage à demander aux dieux, que celui de supporter l'injustice¹ lorsqu'il le faut.

Quand vous vîtes vos lois, éclatantes de grandeur et de beautés, marcher, pour ainsi dire, toutes seules, sans se heurter ni se disjoindre, on dit que vous éprouvâtes une joie pure, semblable à celle de l'Etre suprême, lorsqu'il vit l'univers, à peine sorti de ses mains; exécuter ses mouvemens avec tant d'harmonie et de régularité².

Votre passage sur la terre ne fut marqué que par des bienfaits. Heureux, si en nous les rappelant sans cesse, nous pouvions lais-

¹ Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239. ² Id. in Lyc. t. 1, p. 57.

ser à nos neveux ce dépôt tel que nos pères l'ont reçu!

CHAPITRE XLV.

Du Gouvernement de Lacédémone.

DEPUIS l'établissement des sociétés, les souverains essayoient par-tout d'augmenter leur prérogative; les peuples, de l'affoiblir. Les troubles qui résultoient de ces diverses prétentions, se faisoient plus sentir à Sparte que par-tout ailleurs: d'un côté, deux rois, souvent divisés d'intérêt, et toujours soutenus d'un grand nombre de partisans; de l'autre, un peuple de guerriers indociles, qui, ne sachant ni commander ni obéir, précipitoient tour-à-tour le gouvernement dans les excès de la tyrannie et de la démocratie¹.

Lycurgue avoit trop de lumières, pour abandonner l'administration des affaires générales aux caprices de la multitude², ou pour la laisser entre les mains des deux maisons régnantes. Il cherchoit un moyen de tempérer la force par la sagesse: il crut le trouver en Crète. Là, un conseil suprême modéroit la puissance du souverain³. Il en établit un à peu près semblable

¹ Plut. in Lyc. tom. 1, p. 42. ² 228. ³ Aristot. de rep. lib. 2, c. 10, t. 2, p. 332.